

Enseignement Général et Professionnel adapté

- BILAN ANNEE : 2020 - 2021

1. LES EFFECTIFS :

Le dispositif a une capacité d'accueil de 48 places (3 divisions). L'augmentation progressive du nombre d'élèves pré affectés en 6^e EGPA pour la dernière année du cycle 3 a entraîné une prévision à la hausse des effectifs et une modification de la structure de 2 à 3 divisions à la rentrée 2020.

L'accueil des familles au collège a permis d'explicitier les pratiques pédagogiques en enseignement général et professionnel adapté et de lever les doutes. Le travail d'équipe avec les écoles du secteur est à développer.

	2017 - 2018	2018 - 2019	2019 - 2020	2020 - 2021	Inscrits 2021 - 2022
6EME SEGPA	7	4	4	11	14
5EME SEGPA	7	8	5	7	15
4EME SEGPA	4	6	8	7	8
3EME SEGPA	10	8	8	12	8
Total ens. adapté	28	26	25	37	45

Les familles des élèves accueillis habitent un secteur plus étendu entre Orléans centre nord – Fleury les Aubrais – Semoy. Depuis le début du projet de construction du nouvel établissement et surtout depuis l'entrée dans les nouveaux locaux, un temps de trajet est à prendre en considération (bus ou piéton). Le nombre d'élèves 1/2 pensionnaires a augmenté. Néanmoins, lors de l'organisation des réunions parents et des entretiens individuels, les familles se sont montrées mobilisées malgré la pandémie aux côtés de leur enfant.

Mouvements d'élèves :

Un effectif stable pendant l'année scolaire

1 élève affecté en attente de place en ULIS en 6^{ème}

1 élève accueilli en cours d'année à la suite d'une exclusion

2. LES MOYENS : l'équipe pédagogique et le plateau technique

- **L'équipe pédagogique en 2019 /2020 :**

2 postes de professeurs des écoles spécialisés occupés par 2 PE spécialisés

1 poste PLP occupé par 1 professeur contractuel (production Industrielle)

1 poste PLP occupé par 1 professeur contractuel (Vente distribution Logistique)

L'ensemble de l'équipe du collège est impliqué dans la formation scolaire des élèves d'EGPA.

Les professeurs d'anglais, de lettres, d'éducation musicale, de sciences et d'EPS ont en charge des élèves d'EGPA dans le cadre de leur service en Segpa ou en inclusion dans des classes d'Enseignement Général.

Une directrice nommée à ½ TEMPS sur l'établissement (autre ½ Temps dir EGPA collège L Delagrange – Neuville aux Bois) anime, coordonne et organise les réunions d'équipe qui régulent le fonctionnement /de la structure sous couvert du chef d'établissement. Elle assure un suivi du projet individuel de formation de chaque élève.

- **Le plateau technique : 2 ateliers de découverte professionnelle.**

L'établissement a ouvert 2 ateliers de découverte professionnelle : Vente distribution Logistique et Production Industrielle

2 professeurs contractuels ont été nommés à temps plein et ont mené une réflexion autour de l'équipement complémentaire à celui prévu par le conseil départemental. Chaque zone de travail a été équipée en fonction des activités pédagogiques envisagées et des compétences du socle cycle 4 visées.

Jusqu'en janvier, les cours se sont déroulés dans des salles de classe banalisées. En janvier, les ateliers équipés ont été investis. L'ensemble de l'équipement a été livré en mars.

Réseau :

Un partenariat a été contractualisé avec le lycée Jean Lurçat afin de pouvoir mener des projets pédagogiques partagés. Un projet est en cours d'élaboration avec le lycée Maréchal Leclerc.

Un partenariat est en cours d'élaboration avec 1 association locale 1terreactions et une société de matériels agricoles Equipjardin

La découverte professionnelle via le réseau des SEGPA de l'agglomération n'a pu être organisée en 4^e afin d'éviter les brassages dans le contexte sanitaire. Il est programmé en 2021/2022 à nouveau.

LA FORMATION SCOLAIRE – LES RYTHMES

Tous les élèves ont bénéficié dans la mesure du possible dans chaque discipline des horaires minima indiqués dans *l'Arrêté du 31 juillet 2017 modifiant les horaires des sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté*. Néanmoins, le double niveau 4^{ème} 3eme a nécessité une organisation singulière et un dédoublement des cours pendant les temps de découverte professionnelle.

Pour chaque classe a été nommé un professeur référent chargé du suivi du projet de chaque élève. Il est chargé d'analyser les compétences et les difficultés de chacun de ses élèves et de définir les besoins, les priorités, les axes de travail pour chacun en partenariat avec les familles.

Les inclusions des élèves de 6^{ème} pré-affectés n'ont pu se mettre en place dans le contexte lié à la pandémie ; Les inclusions d'élèves de 5^e 4^e et 3^e ont été interrompues ou n'ont pas pu se mettre en place afin d'éviter les brassages.

Dans le cadre du parcours avenir, les élèves de 4^{ème} ont mené une **découverte professionnelle sur le plateau technique du collège**. Ils ont pu découvrir des métiers et des parcours de formations. Les **2 stages d'initiation** (1 semaine au mois de mars et 2 semaines mai /juin) ont pu être organisés.

Les élèves de 3^{ème} ont bénéficié de **4 semaines de stages d'application en entreprise**, réparties en 2 stages de 2 semaines.

Chaque élève a bénéficié **d'entretiens individualisés accompagnés de leur famille** en présence du professeur référent, de la directrice de SEGPA et du Conseiller d'Orientation Psychologue afin de réfléchir à leur orientation.

Les visites des lieux de formations professionnelles n'ont pu être organisées en raison de la pandémie.

Le Forum de l'orientation organisé en ligne n'a pas mobilisé les élèves. Cependant la venue de quelques établissements de formations (Ex : lycée agricole La Mouillère – lycée professionnel Jean Lurçat) et les portes ouvertes de quelques lycées ont cependant permis aux élèves de mieux comprendre les attendus de formations et d'élargir leurs vœux.

LES RESULTATS – L' ORIENTATION

Bilan de la pré affectation 6e : tous les élèves pré affectés en EGPA ont été orientés en 5^e EGPA

Résultats 3^e :

- ✚ Tous les élèves de 3^e ont validé le cycle 3 et en partie le cycle 4 du socle commun de connaissances et de compétences.
- ✚ Tous ont obtenu le Certificat de formation Générale.
- ✚ Les 8 élèves de 3^e ont souhaité se porter candidat au **DNB série professionnelle** : **5 élèves ont été admis dont 3 avec la mention Assez Bien.**

- ✚ Chaque élève a élaboré un projet de formation professionnelle à long terme - orientation après la 3^e CAP ou Seconde pro - et s'est informé sur la poursuite d'étude nécessaire pour atteindre ses objectifs de formation.

- ✚ Pour 4 élèves de 3^e un dossier a été constitué pour la commission public particulier. Aucun élève n'a été affecté sur le vœu soutenu par l'établissement dans le dossier constitué. 1 élève a été affectée sur son dernier vœu. Les 3 autres étaient en attente d'affectation à l'issue de la phase 1.

<i>Formations en lycée professionnel</i>		<i>Formations en alternance</i>
<i>CAP</i>	<i>Seconde Pro</i>	<i>CFA - CAP</i>
<i>1</i>	<i>5</i>	<i>2</i>

Après son affectation, 1 élève a déménagé et est en attente d'affectation dans le département du Bas Rhin.